

COMMISSION LITIGES - CONTENTIEUX - MUTATIONS

PV n° 28 de la réunion restreinte du 11/05/2017

Président : M. RABOISSON

Présents : MM. PUAUD - GUILLEN

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art. 190 - paragraphe 1 des RG de la FFF) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de coupe (art. 103 - paragraphe b.1 des RG de la LCO).

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

Adoption des PV : Les PV n° 26 du 04/05/2017 et 27 du 05/05/2017 sont adoptés sans modification

Réserves et Réclamations

Match n° 19341426 - Challenge U 13 Secondaire - OFC RUELLE (2) / GJ VAL DE NOUERE (2) - du 06/05/2017

Réserve d'après match de GJ VAL DE NOUERE (2) sur « la participation de tous les joueurs de RUELLE (2) inscrits sur la feuille de match de ce jour. Joueurs ayant effectué tout ou partie de plus de cinq matches officiels (coupe ou championnat) avec les équipes supérieures le règlement n'en autorisant aucun ».

La Commission déclare la réclamation d'après match régulièrement confirmée.

Sur le fond, après vérification, constate qu'aucun joueur inscrit sur la présente feuille de match n'a participé à plus de 5 matches officiels avec l'équipe supérieure, laissant ainsi leur équipe dans son bon droit.

La réclamation d'après match est ainsi déclarée non fondée et le résultat est confirmé. Les droits de réclamation soit 37 € seront portés au débit de GJ VAL DE NOUERE.

Réserves Non Confirmées

- AS MERPINS (2) - 2^{ème} Division Poule B - du 06/05/2017
- FC SAINT GERMAIN DE MONTBRON - 4^{ème} Division Poule F - du 10/05/2017
- VALECHEL - Challenge U 13 Secondaire - du 06/05/2017

Le Président

Jean Jacques RABOISSON

Le Secrétaire

Jean GUILLEN